

Restaurant Scolaire

Notre cantine change de Régime

Depuis 2 mai 2017 la gestion de la cantine à changé.

Toute la gestion du restaurant scolaire est désormais assurée par les personnels de l'école (achats, élaboration des menus et des repas, gestion des stocks,)

Pour les achats un approvisionnement de proximité sera privilégié gage de travailler le plus souvent possible avec des produits frais.

Bravo a tout le personnel qui « joue le jeu » pour le bonheur de tous. Des repas savoureux de qualité et très variés sont servis au quotidien.

CANTINE

Pour déjeuner au restaurant scolaire

Lors de l'inscription scolaire en Mairie mentionner si l'enfant prendra ou non ses repas à la cantine.

Au quotidien pas de vente de tickets. Le matin, informer le personnel que l'enfant déjeunera le midi.

Facturation fin de mois en fonction du nombre de repas pris. Paiement par prélèvement automatique (vivement conseillé)

Actuellement prix du repas : 2.60 euros.

MARS

[Semaine 13](#)

[Semaine 12](#)

[Semaine 11](#)

[Semaine 10](#)

FEVRIER

[Semaine 9](#)

[Semaine 6](#)

[Semaine 5](#)

JANVIER

[Semaine 4](#)

[Semaine 3](#)

[Semaine 2](#)

DECEMBRE

[Semaine 16](#)

[Semaine 15](#)

[Semaine 14](#)

NOVEMBRE

[Semaine 13](#)

[Semaine 12](#)

[Semaine 11](#)

[Semaine 10](#)

OCTOBRE

[Semaine 7](#)

[Semaine 6](#)

[Semaine 5](#)

SEPTEMBRE

[Semaine 4](#)

[Semaine 3](#)

[Semaine 2](#)

[Semaine 1 SEMAINE 12 DU 19 AU 23 MARS 2018](#)[semaine 11](#)